



# La terre et la nature

Supplément à la Feuille de Foyard de Fey



Février 2020 - Numéro 25

## EN DIRECT DU PASSÉ

Quelques photos que nous ne connaissions pas.

### Le château de Fey



le château de Fey dans les années 1970 avant sa rénovation

### UNE SOIRÉE DE LA GYM DE FEY DANS LES ANNÉES 1980



La danse des petites Ratonnes. Reconnaissez-vous ces jeunes danseuses ?

Réponse en page 17

### BOSSETTE À TRAITER



Samuel Vonnez et René Laurent se préparent à aller traiter les cultures.

La bossette en bois de la Société de Laiterie est pleine d'un produit de traitement à base de soufre. Elle est tirée par un bœuf ou par une vache à laquelle on a passé un collier de cheval. Ce produit soufré, très abondamment dosé, va laisser des traces jaunes sur leurs habits et sur la route. Personne n'aurait idée à cette époque de porter un masque sur le visage.

### LA GRANDE-LIGNÉE



La Grande-Lignée en 1902 d'après la date sous la photo. A droite, on voit la maison actuellement Dupertuis, presque inchangée et à gauche, l'atelier d'un cordonnier ou d'un sellier.

Cette photo, déjà publiée est en meilleure résolution que la précédente. Les gens n'avaient pas la télévision à cette époque. Alors, le soir, il faisaient des enfants, combien en comptez-vous ?

## LA SANTÉ NAGUÈRE

(petit aperçu d'après plusieurs témoignages apeurés mais respectueux)

### LA SANTÉ, ÇA N'A PAS DE PRIX MAIS LA CONSERVER FAIT PARFOIS TRÈS MAL

Avant l'arrivée des puissants médicaments que sont les antibiotiques et la cortisone, la médecine était principalement constatatoire. Les médecins constataient, en ce temps-là, que leurs patients étaient malades, puis qu'ils guérissaient ou qu'ils mouraient. Les moyens médicaux étaient simples, assez bons pour les maladies fonctionnelles, peu efficaces contre les maladies organiques, mais plus utiles tout de même que les saignées et les purges des médecins du temps de Molière. La chirurgie était plus efficace que la médecine dans plusieurs domaines.

### L'ANESTHÉSIE EST VUE COMME UNE COMPLICATION INUTILE ET LE DIALOGUE AUSSI

Jusque dans les années 1940 ou même 1950, les anesthésies sont vues par les médecins, et surtout par les dentistes, comme des pertes de temps et des complications inutiles. Les soins médicaux se situent toujours dans une relation dominants, les médecins très craints, dominés, les patients apeurés. Les patients déplorent souvent beaucoup de rudesse, voire des impolitesses de la part des médecins et du personnel hospitalier qui n'acceptent pas toujours de parler aux patients. Voyons quelques exemples.

### UN JEUNE GARÇON SE FAIT ARRACHER UNE DENT

Et c'est ainsi qu'un jeune garçon envoyé à Bercher, dans les années 1930, chez le docteur se fait arracher une dent sans anesthésie. L'épouse du médecin tient solidement la tête du patient. Le médecin s'approche de l'enfant en cachant sa pince derrière son dos et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, mais non sans douleurs, la dent est arrachée. - Et tu peux rentrer à la maison ! A pied ou à vélo, comme tu pourras.

coup de pince à gauche et tu peux rentrer à la maison. A vélo.

### L'ANESTHÉSIE N'EST NI AU POINT NI SANS DANGER

Les médecins anesthésistes n'existent guère avant les années 1960. C'est une infirmière, formée ou non à l'anesthésie, qui fait la pique et il n'y pas de suivi pendant les opérations ni salle de réveil. On endort avec de l'éther ou du chloroforme au travers d'un masque posé sur le visage. On se réveille comme on peut, si on se réveille.



Illustration de Camille Laurent

### UN AUTRE JEUNE GARÇON SE FAIT ENLEVER LES AMYGDALES

Un autre jeune garçon de Fey qui a mal à la gorge est envoyé tout seul chez le docteur dans les années 1950. Découvrant le fond de la gorge du jeune patient enflammé, il pratique, séance tenante, une ablation de ses deux amygdales sans anesthésie. - Ouvre la bouche ! Et un coup de pince à droite. - On va encore faire l'autre côté ! Et hop ! Un

### On anesthésie définitivement Anne-Marie Beyeler

Anne-Marie Beyeler, jeune femme domiciliée à Fey, est décédée le 20 avril 1935 à l'hôpital cantonal de Lausanne. Hospitalisée pour une opération bénigne des amygdales ou des végétations, elle a été si bien chloroformée que son cœur s'est arrêté tout net et qu'elle ne s'est pas réveillée.

### VOMISSEMENT DE SANG AU RÉVEIL

C'est ainsi qu'un jeune garçon de moins de dix ans qui doit se faire enlever des végétations et les amygdales est conduit par sa maman à Lausanne chez un ORL. Placé sur une espèce de chaise de coiffeur, il a juste le temps de voir, pendant que l'éther fait son effet à travers un masque posé sur son nez, le médecin nettoyer un gros tire-bouchon avec un tampon de ouate. L'opération terminée, il se réveille, à côté de sa maman, dans la salle d'attente, couché sur un méchant canapé. Au moment du réveil, il vomit un gros caillot de sang, directement sur le plancher. Sa maman le ramasse avec son mouchoir et le dépose dans une poubelle. A peine monté dans le train, les vomissements recommencent et c'est cette fois, par la fenêtre du wagon, directement sur le quai de la gare, devant les pieds d'un passant effaré, qu'atterrit le second caillot de sang.

### DES RÉVEILS TRÈS DIFFICILES APRÈS LES OPÉRATIONS, SURTOUT POUR LES ENFANTS

Tous les enfants qui ont dû être opérés de l'appendicite avant les années 1960, se sont plaints de réveils difficiles. Personne au chevet du lit dans la chambre de l'hôpital, ni maman ni infirmière, une très grande soif avec interdiction de boire, pas de perfusion et des vomissements pénibles avec un estomac vide. Pas de contact avec les parents avant le jour des visites et aucune information. C'en était assez pour en avoir des cauchemars, encore cinquante ans plus tard.

### DES SOINS SIMPLES ET PARFOIS EFFICACES

On fait avec les moyens à disposition, à bas coûts

#### On pose des sangsues à une vieille dame

En l'absence de médicaments fluidifiant le sang, on pose des sangsues aux personnes dont les veines du cerveau sont bouchées à la suite d'un AVC. La salive de la sangsue contient des substances qui éclaircissent le sang. Il s'agit de sangsues médicinales à ne pas confondre avec nos sangsues des étangs ou des fontaines ou même de nos lacs.



On envoie le gamin de la maison, avec une ordonnance, chercher des sangsues à vélo à la pharmacie. Il revient avec une ou deux de ces bêtes dans une petite boîte en fer bien fermée. On place la sangsue dans une verre à liqueur et on le positionne derrière l'oreille de la grand-mère. La sangsue se fixe sur la peau comme une ventouse. A l'aide des trois scalpels de sa bouche qui coupent comme des lames de rasoir, elle perce la peau pour boire le sang. Cette petite saignée est presque indolore, presque. Une fois la sangsue bien repue, elle lâche prise pour digérer son repas. Le sang va se mettre à couler très faiblement pendant quelques heures. Si on doit renouveler l'opération, on dépose la sangsue bien nourrie dans du sel,

où par osmose, elle va dégorger le sang. L'appétit lui revenant, elle sera bientôt prête à mordre à nouveau. Ce traitement donne ce qu'il donne, rien de plus. On utilise aussi parfois les sangsues pour lutter contre les hémorroïdes, les phlébites ou d'autres affections. Bien du plaisir !

#### On pose des ventouses



Les maladies des poumons sont redoutées par les médecins qui ont peur des complications comme les pneumonies ou les pleurésies, très difficiles à soigner en l'absence d'antibiotique. C'est pourquoi on pose souvent des ventouses, sur le dos uniquement. Dans chaque famille, on trouve une personne, une dame en général, qui sait poser les ventouses qu'on peut remplacer par de simples verres à eau si nécessaire. Il faut bien graisser le dos avec de la graisse à traire et poser les ventouses sur le thorax de part et d'autre de la colonne vertébrale. Ce n'est ni douloureux ni très efficace en cas de maladies graves mais c'est utile tout de même. Il en reste des traces, comme des grosses cocardes rouges, sur le dos pendant de nombreuses semaines.

#### Du bouillon de légumes pour les apoplectiques et un régime sans sel pour les cardiaques

On soigne avec les moyens du jardin en prescrivant du bouillon de

légumes sans sel pour faire descendre la pression des hypertendus et un régime sans sel pour les malades du cœur. La décoction de digitale soulage les insuffisances cardiaques. La digitaline peut être aussi un poison violent et mortel. Cette tisane est donc difficile à utiliser à bon escient par les patients. Faiblement dosée, elle ne produit aucun effet, trop concentrée, elle donne des vomissements.

### **Une croisière sur le Léman pour calmer les troubles nerveux et les palpitations**

Le Dr Champod conseille une petite croisière sur le Léman à ses patients trop nerveux. Le bruit répétitif, et les vibrations régulières des roues à aubes brassant l'eau du lac, calment, pense-t-on, les gens trop nerveux et diminuent leurs palpitations.

### **Un moment de méditation avant les repas pour améliorer la digestion**

Les patients qui souffrent de l'estomac sont invités à faire régulièrement un petit tour dans leur jardin ou à réciter une prière avant de passer à table. En quelques mots, ils sont invités à se calmer comme ils le peuvent.

### **Le lit soigne toutes les affections**

Les médecins ont peur des complications, surtout pulmonaires, en une période où la tuberculose est encore très dangereuse. C'est pourquoi le lit est prescrit, strictement, surtout pour les maladies infectieuses. Une semaine de lit et trois semaines de convalescence en chambre pour une rougeole. Plusieurs jours de lit avec le vase et plusieurs semaines

de chambre pour des oreillons survenant chez un adolescent déjà pubère. Le lit pendant plusieurs semaines, avec un cerceau sur la jambe et des sangsues, pour les phlébites, très nombreuses à cette époque.

### **La maîtresse se remet au lit en grande vitesse**

Mlle Groux, institutrice à Bercher qui fut plus longtemps retraitée qu'enseignante et qui avait vécu l'inauguration du nouveau collège en 1914, s'est vu prescrire le lit par le docteur Champod. Mais, comme elle va rapidement mieux, c'est levée et habillée qu'elle voit venir le médecin la visiter à domicile. Elle n'a que le temps de remettre sa chemise de nuit en tout hâte pour attendre, déjà guérie mais toute tremblante de crainte, que le docteur entre dans sa chambre.

### **On n'explique rien aux patients ni à leurs famille**

Et ce n'est qu'à l'article de la mort que les malades découvrent qu'on ne peut rien et qu'on n'a jamais rien pu pour eux. Les médecins ne communiquent pas les diagnostics ni les résultats des analyses si on en fait. Certains cancéreux, notamment, peuvent vivre le temps qu'il leur reste à vivre sans connaître la nature de leur maladie.

### **Les vaccinations, obligatoires ou facultatives**

Depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la vaccination est utilisée à titre préventif contre la variole pour commencer puis contre d'autres maladies. Plusieurs vaccinations sont obligatoires de nos jours ou conseillées et constituent une protection très efficaces contre de nombreuses maladies, le tétanos, la

diphthérie, la poliomyélite, etc...

Ces vaccinations, gratuites, étaient pratiquées à l'école ou pour les plus petits, à la salle de municipalité, par injections, avec tous les cris d'enfants qu'on peut imaginer.

### **La vaccination est déjà contestée**

Une grand-maman qui élève ses petits-enfants croit avoir remarqué que la vaccination contre la variole donnait parfois quelques accès de fièvre aux tout petits. En conséquence, à peine le petit coup de lancette donné sous la peau de l'enfant, elle essayait immédiatement cette toute petite incision en espérant que le vaccin ne produirait aucun effet indésirable.

### **Vaccination contre le tétanos**

On peut encore voir au cimetière de Fey les tombes de deux jeunes garçons décédé du tétanos avant l'âge de 20 ans en une période où la vaccination contre cette maladie n'était pas très courante. Ce n'est qu'à l'école de recrue que les jeunes soldats étaient tous vaccinés.

### **Un jeune élève s'enfuit de l'école**

Ce jeune élève de huit ans prend peur en voyant le médecin, ses aiguilles, et la manière de les désinfecter. Il s'enfuit donc de l'école, lors de la récréation, pendant que le docteur s'installe, sans oser rentrer à la maison tout de même. Apprenant cette fuite, la maîtresse donne l'ordre aux plus grands de ses élèves de le rattraper et de le ramener à l'école, ce qui fut fait avec beaucoup de cris de pleurs et de grimaces. L'enfant arrivé sur le pas de la porte de la classe, la

maîtresse s'en saisit, referme la porte, lui enlève sa chemise et le pose en travers de ses genoux. Et le docteur peut ainsi faire son injection avec une grosse aiguille.

### Désinfection approximative et réutilisation des aiguilles

Les médecins utilisent les mêmes aiguilles à plusieurs reprises. Elles sont trop grosses, elles ne piquent plus assez bien et font mal, surtout aux enfants. Le docteur pique en tenant sa seringue comme un poignard. Ces aiguilles doivent cependant être désinfectées soigneusement selon les normes de l'époque. Elles sont déposées dans des petites boîtes en acier inoxydable contenant de l'alcool. Avant les vaccinations collectives, le médecin place cette boîte en acier ouverte sur un petit brûleur à alcool. Lorsque la boîte est chaude, il enflamme alors l'alcool dans lequel baignent les aiguilles. Il saisit ensuite une aiguille avec une pince et la place sur la seringue et l'injection peut avoir lieu. On considère de nos jours que cette manière de faire n'est pas suffisante pour assurer une désinfection efficace et que les aiguilles peuvent transmettre des maladies.

### Constat de décès

Dans notre région, avant la guerre, c'est de docteur Champod, médecin délégué pour le district, qui procédait aux constats de décès, bien évidemment obligatoires avant les inhumations. Les autres médecins n'avaient pas cette possibilité. Voyons combien pouvait coûter les constats de décès aux communes qui en assument les frais.

### Facturation et revenus

Les médecins avaient beaucoup de peine à encaisser leur factures, surtout pour les visites à domicile. Les consultations en cabinet étaient payées, à la fin de chaque visite, sur place. Les médecins disposaient d'une caisse dans leur bureau. Le montant de ces factures dépassaient rarement la somme de 10.- francs. Le Dr Champod s'est plaint à plusieurs reprises de vivoter à Bercher mais il n'adressait qu'un seul rappel à ses patients, voire deux au maximum, puis était bien obligé de renoncer à ses honoraires faute d'argent dans les familles.

Quand c'était possible, il envoyait sa facture à la commune en espérant qu'elle serait payée par la bourse des pauvres, le service social de l'époque. Et c'est ainsi qu'il adresse, en 1931, une facture de 12.- francs à la commune de Bercher pour des soins donnés à la fille du taupier, sorte d'employé communal. Cette somme a été retenue sur le salaire, déjà extrêmement modique de ce taupier.

Puis les revenus des médecins se sont améliorés lors de l'instauration des assurances maladies.

L'assurance infantile a commencé ses activités en 1917. Elle n'était obligatoire, à ses débuts, que pour les enfants en âge scolaire.

Selon le principe du tiers payant, elle payait leurs factures directement aux médecins.

L'assurance maladie FRV est devenue obligatoire pour les agriculteurs et leurs épouses au début des années 1960. Système du tiers payant avec une carte d'assurance à payer de 30.- francs pour trois mois. L'assurance-maladie en vigueur pour tous depuis le 1er janvier 1996. Ces affiliations obligatoires ont stabilisé et assuré les revenus des médecins.

### Conclusion

Une médecine, même peu efficace, mais pratiquée par des médecins compétents pour leur époque, c'est bien mieux que pas de médecine du tout. Nombreuses sont les personnes âgées maintenant qui lui doivent leur longévité.

**Jean-Marc Laurent**

### Constat de décès à la charge des communes (quelques exemples)

- À l'hôpital 35.95 francs de nos jours
- À l'EMS 55.- francs de nos jours
- A la maison, deux exemples, 250.- francs un dimanche de 1995, à la charge de la famille du défunt et 424.50 francs en soirée en 2005.

À titre de comparaison, le Dr Champod a facturé la somme de 20.- francs en 1930 pour la vérification de décès dans la commune de Bercher dont le nombre n'est pas connu.

Conclusion, pour les bons comptes des communes qui payent ces factures, décédez à l'hôpital, à l'EMS ou, mieux encore, ne décédez pas du tout.

*(sources archives communales de Bercher, notamment)*

## DIVERS INCENDIE À FEY ET FERME PELET

La ferme Pelet aux Plats, soit au numéro 5 de la route de Sugnens actuellement, appelée chez John en son temps, dans les années 1920 ou 1930, au vu de la grande jupe ou robe de la dame.



Ellen et Ernest Pelet, entourés de leurs trois enfants avec leur fils Roland tout à droite, avant 1945

La ferme des Plats a été incendiée le 21 juin 1945, le même jour que la ferme d'Aloïs Henry à Bercher. C'est un court-circuit qui a été la cause la plus vraisemblable de ce sinistre alors que c'est la foudre qui a détruit la ferme Henry à Bercher.

### Scènes de pillage



#### Pas de pitié après les catastrophes

Des scènes de pillage ont eu lieu, après le départ des pompiers pour Bercher. Des draps, notamment, lancés, en vrac et en urgence, par les fenêtres de la ferme en feu, ont été volés, sans vergogne, par des gens du village ou d'ailleurs. Les catastrophes n'entraînent pas que de la pitié.

Ce jour-là, les pompiers de Fey n'ont pas eu le temps d'enlever leurs uniformes ni de dételer les chevaux de la pompe à incendie avant d'aller renforcer leurs collègues du village voisin. Complètement

détruite, la ferme des Plats a été reconstruite grâce à l'ECA, assurance obligatoire qui assure les bâtiments et le mobilier contre l'incendie. L'ECA est une particularité vaudoise que bien des cantons pourraient nous envier.

Malgré cette assurance, la famille Pelet s'est trouvée appauvrie et Ernest Pelet, ou John Pelet son père, était venu en Pré Courbe, après le sinistre, déposer chez son voisin Alfred Brochon, le porte-monnaie de la famille

qui ne contenait plus que 60.- francs en disant : - C'est tout ce qui nous reste.

La famille Pelet, sans abri, s'est repliée au Martélaz, chez les Métraux, famille parente et alliée.

Il s'en est suivi de grandes fatigues pour Ernest Pelet, décédé encore jeune en 1951 à l'âge de 59 ans, qui devait faire de nombreux trajets entre le Martélaz et les Plats et dont le cœur a rapidement lâché sous l'effort physique et la tension nerveuse. Sa veuve Ellen, née Métraux, lui a survécu jusqu'en 2000, presque centenaire. Il ne lui a manqué que 6 semaines pour arriver à ses 100 ans révolus.

Le père d'Ernest, John Pelet, a vécu encore 9 ans après cet incendie. Il est décédé à 86 ans en 1954.

Voilà pour l'histoire. Elle n'est pas forcément petite en ces circonstances. Cette famille a eu de la peine à s'en remettre comme toutes les familles touchées par un sinistre.

Il brûle à Fey, en général, une ferme tous les vingt ans. C'est moins que dans d'autres villages où, à une certaine époque, de nombreuses fermes très vétustes, pressaient de rénover, en forçant parfois un peu la main de la toute jeune assurance-incendie. En comptant les villages avoisinants, on arrive à une ferme incendiée tous les dix ans environ. Les causes des sinistres sont très difficiles à déterminer.

### On compte pour Fey

- Avant la guerre, la Grande-Lignée, cause inconnue, mais vu son état, elle ne pouvait que brûler.
- Vers la fin de la guerre, début d'incendie dans la ferme des frères Lucien et Marcel Jaunin (actuellement propriété d'Ernest Dutoit). Incendie arrêté par les pompiers avant l'embrasement. Des soldats russes, internés en Suisse à la fin de la guerre, qui étaient intervenus pour lutter contre ce sinistre, avaient lancé le mobilier par les fenêtres de l'appartement, en faisant plus de dégâts que les flammes. (Pour la petite histoire, ces internés russes ont tous été emprisonnés lors de leur retour en URSS, s'ils n'ont pas été fusillés directement à la descente de leurs wagons. On n'en a jamais plus entendu parler, mais ce serait une autre histoire)

- 1943, ferme des Plats, à cause d'un court-circuit, pense-t-on, et même jour incendie à Bercher.
- 1953 ferme Menétrey, à cause d'un réchaud à pétrole pour réchauffer les petits cochons qui venaient de naître.
- 1981 ferme Wagnière.
- Dans les années 1990, la ferme actuellement propriété de la famille Dutoit n'a manqué que de peu d'y passer, incendie accidentel.
- 2004 ferme Jacques Laurent, incendie dont la cause n'a pas été élucidée.

**INCENDIE DE LA FERME MENÉTREY EN 1954**



Ferme Menétrey avant l'incendie



Ferme Menétrey après l'incendie. La partie habitable de cette ferme a été réparée. La partie rurale a été reconstruite.

**INCENDIE DE LA FERME JACQUES LAURENT**



© Eric Jaquerod

**INCENDIE DE LA FERME VILLENS À BOULENS DANS LES ANNÉES 1970**

Elle a été reconstruite en dehors du village.



**Le regain fermente, moment de grande tension et très dangereux**

Le regain est un produit qui fermente très facilement s'il n'est pas très sec, soit avec plus de 20 ou 25% d'humidité. La température monte rapidement dans les tas qui, peu compacts, laissent entrer de l'oxygène qui active encore la fermentation. C'est une forte odeur qui donne l'alarme. Il faut alors surveiller le tas de regain qui pourrait bien s'enflammer tout seul.

Si l'odeur, normale pour du regain, s'accroît, il faut aller chercher d'urgence un paysan formé à cette tâche, à l'époque Emile Laurent, qui vient très rapidement planter une longue sonde, munie d'un thermomètre à son extrémité dans le tas.



sonde pour le foin

Le température relevée donne une bonne indication sur le danger d'auto-allumage. Elle devient très dangereuse si elle dépasse les 70 degrés.

Si la température est inquiétante, il faut détasser le regain et le déposer dans un pré à l'extérieur pour qu'il finisse de sécher et que sa température diminue. Si le tas de regain est devenu trop compact, il faut le couper, avec l'aide des voisins si nécessaire, au moyen d'une sorte de grande bêche très coupante. Il s'agit là d'un énorme travail qui doit s'accomplir en urgence, de jour comme de nuit.

Si cette fermentation, très rapide et très violente se produit pendant la nuit, ou même pendant que les paysans sont dans la campagne, il arrive parfois que les paysans voient brûler leur ferme depuis leurs champs.



### DÉBUT D'INCENDIE AU CHÂTELARD EN 1999



Une intervention très rapide les pompiers a permis d'arrêter, avant l'embrasement, ce sinistre survenu un samedi en journée

#### LES CAUSES DES INCENDIES SONT DIFFICILES À DÉTERMINER

Les fermes sont des bâtiments qui brûlent aisément en raison de leur construction principalement en bois et à cause de leur contenu, du foin ou de la paille qui s'enflamme très facilement. S'il n'est pas permis de fumer dans les granges, cela est toléré dans les écuries, surtout en une période où tout le monde fume et où le fait de ne pas fumer est vu comme une faiblesse ou une étrangeté réservée aux femmes. De plus, les installations électriques ne répondent pas à des normes aussi sévères que de nos jours, les chauffages sont souvent défectueux et la foudre qui tombe sur une ferme est sans pardon.

### Le feu est un bon serviteur mais un mauvais maître

Les incendies sont souvent accidentels parfois volontaires.

Il arrive que des pompiers pyromanes qui allument volontairement les incendies ou des pyromanes qui s'engagent chez les pompiers. C'est pourquoi la police interroge toujours, pour commencer, les premières personnes présentes sur les lieux du sinistres.

Le feu, surtout lorsque ce sont de très gros bâtiments comme les fermes qui brûlent, procure des impressions très violentes, dangereuses pour la santé, surtout chez les personnes âgées. Le feu peut aussi éveiller, ou réveiller, des troubles dans le public.

Dans les années 1970, une ferme a brûlé, à midi, à Villars-le-Terroir, sous les yeux d'un très nombreux public attiré par ce spectacle. Un jeune apprenti agricole d'un hameau voisin, violemment troublé par cet incendie qui lui monte à la tête, met le feu volontairement à la ferme dans laquelle il travaille lorsqu'il y rentre vers les 17 heures pour y gouverner le bétail. On pourrait hélas en multiplier les exemples.

Jean-Marc Laurent

## LES PIEDS DEVANT DANS UNE CAISSE EN BOIS

### Les obsèques d'antan et de naguère de 1920 à 1960

On pleure souvent mais on rit parfois aussi lors des obsèques, surtout si ce sont celles de personnes très âgées

Les obsèques sont régies dans notre région par des règles presque immuables encore en vigueur de nos jours. Cela commence obligatoirement par un constat de décès effectué par un médecin. Ce n'est plus le temps où les croque-

morts pinçaient un orteil des défunts pour s'assurer de la réalité de leur décès. La suite est, dans les années 30 et 40, un culte en l'église, un convoi au cimetière, une inhumation puis un thé à la maison pour la famille et une verrée au café pour les messieurs. Les obsèques sont gratuites pour les personnes domiciliées au village.

### Les funérailles d'antan

Mais où sont les funérailles d'antan ?

Les petits corbillards, corbillards, corbillards

De nos grands-pères

Qui suivaient la route en cahotant

Quand les héritiers étaient contents

Au fossoyeur, au croqu'-mort, au curé, aux chevaux même

Ils payaient un verre

Georges Brassens

Presque tous les frais sont à la charge des communes, le constat de décès, la prestation de l'organiste, le convoi au cimetière, la creuse et le remblayage de la fosse. Seuls le cercueil, l'avis mortuaire dans le journal et la pierre tombale sont à la charge des familles et le thé, si la famille en offre un, ce qui n'est pas toujours le cas. Comme les frais d'incinération sont aussi à la charge des familles, les crémations sont très rares et plutôt mal vues à cette époque parce que les gens pensent que la famille du défunt n'a pas l'intention d'honorer et d'en fleurir la tombe.

**Certaines communes facturent le droit de traverser leur territoire par les corbillards**

Il s'agit là d'une vieillesse qui n'est heureusement plus en vigueur de nos jours. Mais c'est ainsi qu'une famille dont l'un des membres est décédé dans une clinique à Nyon se voit facturer une somme par la commune de Romanel-sur-Lausanne pour le passage du corbillard sur son territoire lors de son retour à Fey.

**LES FAMILLES EN DEUIL SONT COUVERTES DE FLEURS**

Dès que la population a connaissance d'un décès, d'abord oralement à la laiterie lors du coulage du lait du matin ou du soir puis par l'avis mortuaire affiché au pilier public, des fleurs sont apportées aux familles en deuil, parfois le jour même du décès. Ce sont des couronnes offertes par la famille, des gerbes plus petites offertes par les amis et des fleurs, souvent en pot, offertes par les voisins. Dans l'église, les cercueils sont parfois presque entièrement

recouverts de fleurs, et le chœur de l'église rempli de couronnes, qui seront déposées peu de temps après sur les tombes fraîchement remblayées. Ces fleurs, portées par les élèves de l'école mis en congé pour cette occasion accompagnent le convoi mortuaire, derrière le brancard, en colonne par deux. Les obsèques sont donc des moments de réjouissance pour les enfants de l'école des grands.

**DEUX CULTES JUSQUE DANS LES ANNÉES 1960**

Deux cultes sont organisés lors des obsèques jusque dans les années 1960. Le premier culte est destiné à la famille. Il a lieu, en général au domicile des défunts à 13 heures. Le second culte, à 13 h 30 ou à 14 h 00, a lieu à l'église. Il est destiné à la parenté moins proche, aux gens du village et aux connaissances. Les dames et les enfants ne s'y rendent le plus souvent pas. Les familles sont représentées par les messieurs, uniquement. Il est arrivé dans les années 1930 qu'un pasteur refuse l'accès à l'église d'un jeune homme qui s'était suicidé. Le cercueil est resté en dehors de l'église pendant le culte.

**LE CERCUEIL EST CONDUIT AU CIMETIÈRE SUR UN BRANCARD**

Sitôt après le décès, il faut trouver des porteurs. Ce sont en général des voisins. Ils doivent être quatre au moins. Les défunts sont mis en bière à la maison et attendent le jour des obsèques dans la chambre la plus fraîche, celle où on met les morts et le gâteau levé, dont on a fermé les volets. C'est très problématique en cas de grandes chaleurs surtout parce que la loi précise qu'un délai de 48 heures doit s'écouler entre le décès et

l'inhumation. Dans certains cas, il faut demander une dérogation à la préfecture pour procéder à l'inhumation plus rapidement. Les morgues climatisées n'existent que dans les hôpitaux et les grandes villes où il n'est pas possible de conserver les défunts dans des appartements trop petits.

Il faut aussi faire l'achat du cercueil. C'est le menuisier du village qui vient prendre les mesures du défunt avec son double mètre et qui fournit, très rapidement, un cercueil adapté à ses mesures. Les jeunes menuisiers ont de la difficulté à procéder à ces mesures.

Le matin des obsèques, les porteurs viennent au domicile du défunt emporter le cercueil à l'église. Le cercueil est saisi par ses poignées et quitte sa demeure pour la dernière fois, les pieds devant. Il arrive parfois que l'une des poignées du cercueil lâche. Ce cercueil sera déposé dans le chœur de l'église d'où il ressortira, dans l'après-midi, les pieds devant, avant d'entrer dans le four crématoire, le cas échéant, aussi les pieds devant.

Le cercueil est déplacé de la maison à l'église et de l'église au cimetière sur un brancard, sorte de large échelle munie de poignées. Selon le poids du défunt, le cortège funèbre doit faire deux arrêts en montant au cimetière afin que les porteurs puissent se reposer un moment.

**D'où le méchant proverbe**

..... mourir gras, mourir maigre, la différence, c'est pour les porteurs.

**LA FOSSE ET L'INHUMATION**

La fosse a été creusée, à la main, le jour précédant les obsèques ou le



matin même. C'est un homme du village payé au forfait, qui effectue la creuse et le remblayage. Dans les années 1980, c'est René Laurent qui a obtenu ce travail pour la très modique somme de 100.- francs tout compris. Comme il est très petit, il doit s'aider d'une courte échelle pour sortir de la fosse lorsque la tombe devient profonde. Les fossoyeurs creusent jusqu'à ce qu'il rencontrent les restes des inhumations précédentes et cessent leur travail dès les premiers ossements qui sont laissés en place. Ils tombent parfois sur des restes d'habits, des cheveux, sur un crâne ou un cercueil en zinc si le défunt est décédé à l'étranger. Les défunts sont donc parfois plusieurs à occuper la même tombe. Il faut dans certains cas l'aide de l'entreprise de maçonnerie qui vient avec une perforatrice, lorsque l'on trouve un banc de molasse en creusant.



Inhumation à Fey en 1995, les pieds devant comme toujours

### LA COMMUNE FAIT ENFIN L'ACHAT D'UN CORBILLARD D'OCCASION

En 1960, la commune a enfin l'occasion de faire l'achat d'un corbillard d'occasion, tiré par un cheval pour remplacer les porteurs souvent rebutés par l'effort du portage, surtout quand les décès se

produisent dans les maisons foraines. Dans ce cas-là, il fallait emprunter le corbillard hippomobile de Bercher. Ce corbillard communal, forcément noir, est destiné à être tiré par deux des plus beaux chevaux du village, le cheval blanc d'Antoine Laurent ou le cheval noir de René Salvisberg.

Mais les choses ne furent pas si simple la première fois. – On a le pic ! dit l'un des porteurs. Ça nous simplifiera la vie ! Certes, le cheval bien étrillé était là, à l'heure voulue, devant la garage où était stationné ce récent corbillard, mais on n'en trouve pas la clé. En urgence, il faut aller chercher le vieux brancard qu'on a heureusement conservé sous le porche du cimetière pour y placer la défunte, d'ailleurs fort lourde. Et ce ne fut pas sans effort que ces obsèques se déroulèrent et c'est au retour, en rentrant à la maison que le municipal concerné découvrit la clé, ..... dans la poche de sa veste.

### Un ensevelissement sans permis d'inhumer

Dans les années 1970, un grand-papa très âgé décède à la maison de manière inattendue. Les obsèques qui s'ensuivent sont organisées dans les règles par la commune sans avoir recours à une entreprise de pompes funèbres sauf que la famille ne pense pas à faire venir le médecin pour le constat de décès. Ce n'est que quelques jours après l'inhumation que cet oubli est porté à la connaissance des autorités cantonales par l'Etat-Civil. La Préfecture ne peut rien faire d'autre qu'infliger la plus petite amende possible à la famille mais sans demander à la justice d'ordonner une exhumation

### ON A ENCORE LE CORBILLARD MAIS PLUS LE CHEVAL

Les tracteurs ont remplacé les chevaux dans les années 1960 et on n'a plus de cheval pour tirer le corbillard. Il faut trouver une solution. Le forgeron du village va alors mettre son véhicule, une Peugeot 403 avec un pont à la place des sièges arrière, à disposition pour le trajet de l'église au cimetière. Mais cette solution ne donne pas satisfaction. La plus petite vitesse est encore trop rapide pour le cortège qui suit à pied. Le chauffeur doit débrayer à plusieurs reprises pour que les piétons puissent suivre et cela donne des à-coups dans le cortège.

### IL FAUT DONC TROUVER UNE AUTRE SOLUTION

Cette autre solution, c'est une entreprise de pompes funèbres qui a, par contrat, l'exclusivité du trajet de l'église au cimetière. Les corbillards automobiles ont, de nos jours, une boîte à vitesse spéciale qui leur permet de rouler à la vitesse du pas. Les familles ont, quant à elles, les choix de l'entreprise qui conduira le cercueil de l'hôpital, ou de la maison, jusqu'à l'église. Ce système n'est plus en vigueur actuellement. Mais, les choses se compliquent encore. Les corbillards deviennent de plus en plus gros et de plus en plus longs et ils ne peuvent bientôt plus pénétrer dans le cimetière par le portail situé sous le porche. Il faut recommencer à porter les cercueils sur plusieurs dizaines de mètres. Et c'est alors que la commune décide la création d'une nouvelle entrée, suffisamment large, au sud du cimetière. Mais les choses ne sont pas si simples et le conducteur d'un

magnifique corbillard, très grand et tout neuf, réussit à frotter la carrosserie de son nouveau véhicule contre un des piliers de cette nouvelle entrée. Rien n'est jamais simple dans les obsèques, on peut vous l'assurer, rien n'est jamais simple.

### QUELQUES SCÈNES COCASSES À L'ÉGLISE OU AU CIMETIÈRE

Les obsèques donnent parfois lieu à des scènes cocasses. Un vieux monsieur vient s'incliner devant la fosse dans laquelle on vient de descendre le cercueil d'une personne encore plus vieille que lui. Arrivé au bord de la fosse tout tremblant, il se met à chanceler et ne manque de peu d'y tomber que grâce à l'intervention rapide d'un des porteurs qui le saisit par le bras et le tire en arrière.

Dans une autre circonstance, une des deux cordes qui soutient le cercueil se casse au moment de la descente dans la fosse et le cercueil tombe de pointe. Un des porteurs doit descendre dans le trou pour remettre le cercueil de droit sous

les yeux horrifiés des gens réunis au cimetière pour les honneurs.

Lors de l'inhumation d'un cercueil en zinc d'une personne décédée à l'étranger, en l'absence de sa famille heureusement, la fosse creusée le jour précédent se trouve remplie d'eau de la pluie d'une violente averse qui a eu lieu pendant la nuit. Le cercueil, descendu dans la fosse, se met à flotter à la surface de l'eau sans descendre jusqu'au fond du trou. Il ne reste alors plus qu'au fossoyeur à monter sur le cercueil pendant qu'un aide remblaye la fosse au plus vite.

Lors des obsèques d'une personne de confession catholique, les employés des pompes funèbres ont pensé, bien à tort et sans se renseigner, que l'office religieux durerait une heure complète comme c'est le cas pour les grand'messes. Ils se sont donc rendus au café. Mais le curé ne procède qu'à une absoute de trente minutes et c'est donc sans les employés que la cérémonie religieuse se termine. René Laurent,

préposé communal aux services funèbres, doit rapidement trouver quatre porteurs pour sortir le cercueil de l'église et le déposer dans le corbillard. Les employés des pompes funèbres, alertés au café par la sonnerie des cloches, accourent à l'église pour y trouver l'office religieux terminé et René Laurent, assisté par la concierge, qui les menace, fâché mais pince sans rire, de déposer une plainte. Et c'est donc tout penauds qu'ils conduisent le défunt et sa famille au cimetière.

### LES CHOSSES ONT BIEN CHANGÉ DEPUIS LORS

Les obsèques et la liturgie ont bien changé depuis lors. L'incinération est devenue la règle générale et les cérémonies se déroulent souvent en famille uniquement et de plus en plus souvent sans office religieux mais une seule chose n'a pas changé, on part **les pieds devant dans une caisse en bois**.

**Jean-Marc Laurent**

d'après les témoignages de plusieurs personnes du village

## DR CHAMPOD ET SA MAISON

Maison du Docteur Champod (1891 – 1975) à Bercher



La porte d'entrée et l'ancienne salle d'attente sont visibles à gauche au rez-de-chaussée

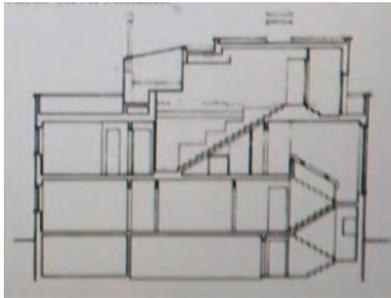
Cette maison a été construite en 1933 – 1934 sur une parcelle de 1'800 m<sup>2</sup> environ par le Docteur Gérard Champod, selon ses propres plans, validés par un architecte. Cette construction a été très influencée par l'architecture et l'esthétique de Le Corbusier. Le rez-de-chaussée abritait le cabinet médical ainsi qu'un garage pour une voiture. L'approche de cette maison suffisait à terroriser les enfants, même les plus courageux.

Les étages étaient dévolus au logement de la famille Champod qui comprenait les parents et trois enfants, deux filles et un garçon. Les escaliers sont en béton brut selon les idées novatrices de l'époque.



### Tiré du livre *Architecture du canton de Vaud, sous la plume de Jean Hugli*

Avec ses fenêtres en longueur, sa toiture-terrasse, ainsi que sa promenade architecturale, menant depuis la rue jusqu'au solarium placé en toiture, cette maison reprend plusieurs traits de « l'architecture nouvelle », (...) par l'expression des façades, la théâtralité de l'escalier intérieur, et le jeu des volumes simples. Le rez-de-chaussée est consacré au cabinet médical, le premier étage à la vie quotidienne familiale, et le deuxième étage aux loisirs et à la détente, avec un grand salon prolongé par un jardin d'hiver s'ouvrant sur une grande terrasse avec vue sur le paysage rural environnant.



Coupe nord-sud

Escalier intérieur conduisant au jardin d'hiver

### Le docteur Champod réalisant une peinture à Bercher

Le Docteur Champod était aussi peintre à ses heures de liberté. Il se déplaçait en traînant un peu les pieds mais il fut très actif tout de même tout au long de sa vie. Il se déplaçait à faible allure dans une petite voiture facilement identifiable. Plusieurs personnes ont déclaré l'avoir vu lire le journal au volant de sa voiture en allant consulter ses patients à domicile. Il parlait très peu en n'indiquant jamais à ses patients la nature de leur maux mas ses diagnostics étaient connus pour être très sûrs.

Il élevait des canards à la fin de sa vie.

Le voici représenté de dos en plein travail au Pléret à Bercher. On voit au fond les bâtiments de l'exploitation Salvisverg. Ce tableau a été peint en 1933 par Louis Perrochon, fils du chef de gare de Bercher, à l'époque jeune instituteur de 29 ans à Bercher, avant de devenir maître de gymnastique à l'Ecole Normale notamment puis inspecteur cantonal de gymnastique. Il est très connu aussi comme peintre, mais ce serait une autre histoire. (tableau collection privée).



Il comporte actuellement douze pièces répartis en deux appartements. Le cabinet médical a été transformé en logement peu après le décès du docteur Champod en 1975. Le reste du bâtiment a été laissé en l'état par les propriétaires suivants.

Le Dr Champod exerçait déjà à cette époque la médecine à Bercher depuis un peu plus d'une quinzaine d'années dans la maison située actuellement entre le garage et la pharmacie

Il était venu s'installer à Bercher immédiatement à la fin de ses études sans faire aucun stage. Gravement atteint par la grippe de 1918, il avait dû arrêter de travailler assez longtemps avant sa guérison.



### LES ÉTAGES ET LE JARDIN D'HIVER

Un jardin d'hiver a été ajouté au sommet du bâtiment peu après la construction en raison d'infiltrations d'eau depuis la dalle supérieure que les techniques de l'époque n'arrivaient pas à rendre étanche. Le Dr Champod se rendait tous les matins, vers les dix heures, dans son jardin d'hiver pour y arroser ses plantes que ce fût nécessaire ou pas.

Ce bâtiment a reçu la note 2, soit une très bonne note, au recensement architectural de la commune de Bercher en 1988. Cette construction n'a cependant pas été appréciée par la population sur le moment. Elle était considérée comme trop moderne et trop colorée, trop différente de la maison parfaite qui ne pouvait ressembler, à l'époque, à rien d'autre qu'une petite ferme vaudoise.

Un instituteur de Fey, connu pour être assez moqueur, avait dit : – Sa maison me fait penser au pénitencier de Bochud.

Sources :

**Jean-Marc Laurent**

Guide artistique de la Suisse, tome 4a, Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 2011, p 346.

## ADAPTONS NOS JARDINS AUX NOUVELLES CONDITIONS CLIMATIQUES



Une réalisation de l'entreprise Depping Jardins à Fey

**N**os espaces verts, qu'ils soient entretenus ou pas, devront s'adapter au réchauffement des températures et surtout au carences hydriques que nous constatons déjà dans notre région.

Le sujet est d'actualité, car nous constatons que les derniers étés n'ont déjà que trop pesé sur certaines essences locales, telles que tilleul, érable, sycomore ou épicéa. Il en est de même pour les pelouses qui, si elles ne sont pas endommagées par la sécheresse, sont suffisamment affaiblies pour être attaquées par des ravageurs comme les vers blanc, les hannetons, et bien d'autres.

Les plantes qu'on a classées aujourd'hui dans le groupe des indigènes ne sont pas celles que nous retrouverons demain dans nos forêts et jardins.

Vous me direz, alors plantons : palmiers, cactus et lauriers rose et retrouvons l'ambiance du Tessin sans passer par le Gothard. Ce n'est pas si simple car notre climat est influencé en hiver par l'Atlantique Nord et par les hautes pressions venant de l'Est qui nous gratifient de températures négatives pendant ladite saison.

Dès lors adaptons-nous par quelques mesures simples :

### LE SOL

Un terrain bien nourri et profond favorisera un enracinement vigoureux aux végétaux, leur permettant d'aller chercher les réserves accumulées dans le sol.

Un paillis de roseau de Chine ou autre évitera l'évaporation et protégera le système racinaire.

À contrario, on évitera tout revêtement minéral comme du gravier ou des boulet qui emmagasine la chaleur la journée pour la restituer la nuit.

### LES VÉGÉTAUX

On veillera à adapter les végétaux par rapport à la situation, plein soleil, mi ombre, bise, etc. Un travail d'observation dans l'environnement proche permet de repérer les plantes qui se développent particulièrement bien à cette altitude. Utiliser les plus grands sujets pour ombrer les plus faibles comme les rhododendrons les vivaces d'ombre, etc. Une pergola permet aussi de créer des endroits de fraîcheur pour les végétaux et bien sûr pour nous-mêmes.

N'hésitez pas à contacter le pépiniériste. Il vous conseillera et vous fera découvrir les innombrables variétés disponibles pour notre région et consulter le site de notre association professionnelle :

[votre-jardinier.ch](http://votre-jardinier.ch)

### LES PELOUSES

Les semenciers ont fait de grandes recherches pour adapter les mélanges de graminées à ces nouvelles conditions. On trouve maintenant chez les professionnels, des semis pour les pelouses à fort enracinement qui ne nécessite que très peu d'arrosage.

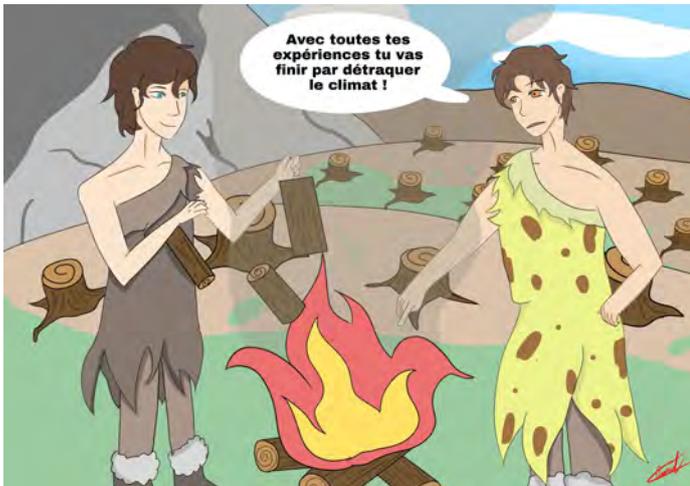
Là aussi contactez le professionnel qui pourra vous conseiller sur le mélange le mieux adapté à votre situation.

### L'ARROSAGE

Un système d'arrosage intégré permet d'importantes économies d'eau, et d'autant plus s'il est couplé à un système de captation de stockage des eaux de pluie.

Depuis l'antiquité, l'art des jardins a toujours su évoluer au rythme du climat et des modes. La nature a d'énormes moyens d'adaptation. Reste au jardinier amateur ou professionnel à s'y intéresser, à observer et à mettre en œuvre ses connaissances pour que ces espaces de détente continuent à nous émerveiller.

## LES VARIATIONS CLIMATIQUES DES PETITES AUX GRANDES ÉCHELLES DE TEMPS



Avec toutes tes expériences, tu vas finir par nous détraquer le temps (Illustration Camille Laurent)

### INTRODUCTION :

Dans la perception des variations du climat tout repose sur la durée d'observation et sur l'amplitude des fluctuations.

Quelle que soit l'échelle de temps envisagée, la météo et le climat ont toujours été soumis à des fluctuations d'amplitude et de fréquence variable (courbes en dents de scie).

A l'échelle d'une vie humaine les oscillations brèves de forte amplitude qui frappent par leur ressenti ont tendance à brouiller la perception des fluctuations à plus long terme. Comme le démontre en 1967 l'historien Le Roy Ladurie dans son livre « Le climat depuis l'an mil », une variation moyenne de 1°C sur la durée d'un siècle peut s'avérer déterminante pour avoir un fort impact sur le climat (cf. infra « petit âge glaciaire »).

Une autre difficulté provient du fait que les données climatiques enregistrées ne sont guère accessibles et complètes qu'à partir du début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Pour reconstituer le climat avant l'époque « moderne » on doit donc rechercher d'autres sources d'informations.

Elles sont de plusieurs natures et peuvent être croisées : témoignages écrits historiques versus observations et méthodes scientifiques de datation.

En ce qui concerne les sources documentaires les plus pertinentes les historiens ont retenu les relevés des dates des vendanges depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle et diverses écrits ou dessins sur l'évolution des glaciers alpins.

Du côté des méthodes scientifiques on a recours à la dendrochronologie (étude des cernes du bois) et aux méthodes de datation isotopique (carbone 14 jusqu'à -40'000 ans relayé par le choix d'autres isotopes radioactifs choisis en fonction de leur période de demi-vie pour les périodes plus anciennes : potassium-argon, uranium-plomb ...).

En outre, les mesures de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) dans les couches de glace des pôles nous permettent d'obtenir des courbes de variation des températures anciennes jusque vers -800'000ans.

### LE BILAN DU GAZ CARBONIQUE, UN ÉLÉMENT CLEF DES VARIATIONS CLIMATIQUES :

Les gaz à effet de serre dont principalement le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) ont toujours influencé la température. Le CO<sub>2</sub> absorbe le rayonnement infrarouge de la terre chauffée par le soleil et renvoie au sol une partie de cette chaleur. Sans cet effet de serre naturel la température serait de -18°C.

Les variations de CO<sub>2</sub> sont dues aux variations du bilan entre stockage et relargage. Parmi les facteurs d'augmentation se trouvent les éruptions volcaniques, l'oxydation naturelle ou la combustion par l'homme des matières organiques fossiles. A l'inverse son taux baisse par immobilisation lors de la formation de charbon et avec l'altération des minéraux du sol par l'eau chargée de gaz carbonique, notamment accrue après la formation des chaînes de montagne.

### L'ÉCHELLE PLURISÉCULAIRE ; LES TEMPS HISTORIQUES, LE « PETIT ÂGE GLACIAIRE » ET LA TENDANCE ACTUELLE AU RÉCHAUFFEMENT :

Les temps historiques ont connu plusieurs oscillations climatiques : péjoration à la fin de l'âge du fer, amélioration à l'époque romaine et haut moyen âge, avancée médiévale des glaciers au XIII<sup>ème</sup> siècle, répit puis nouvelle avancée des glaciers alpins entre 1550 et 1850 qui a reçu le nom de « petit âge glaciaire ».

Les chroniques relatent qu'en 1588-89 les glaciers du haut Valais descendent et détruisent des hameaux vers 1600-1605. Les récoltes deviennent impossibles et des vidanges de barrages glaciaires au glacier de l'Allalin à Saas et au glacier du Weisshorn à Zermatt entraînent des migrations de population entre 1620 et 1680.

Il en va de même à Chamonix au glacier de l'Argentière et au Tyrol.

Les dates de vendanges tardives en pays de Vaud et en Bourgogne reflètent alors une succession d'années pluvieuses en été.

Il s'ensuit à partir de 1870 une période de retrait des glaciers qui se poursuit encore aujourd'hui.

C'est le réchauffement estival qui est corrélé avec le recul des glaciers alpins.

La « Mer de glace » a reculé de 1'100m entre 1860 et 1960 ; le phénomène est général, l'inlandsis arctique en Alaska fond de manière accélérée, en revanche l'Antarctique de par sa masse fait encore preuve d'inertie.



Le glacier du Rhône en 1900



Le glacier du Rhône en 2005

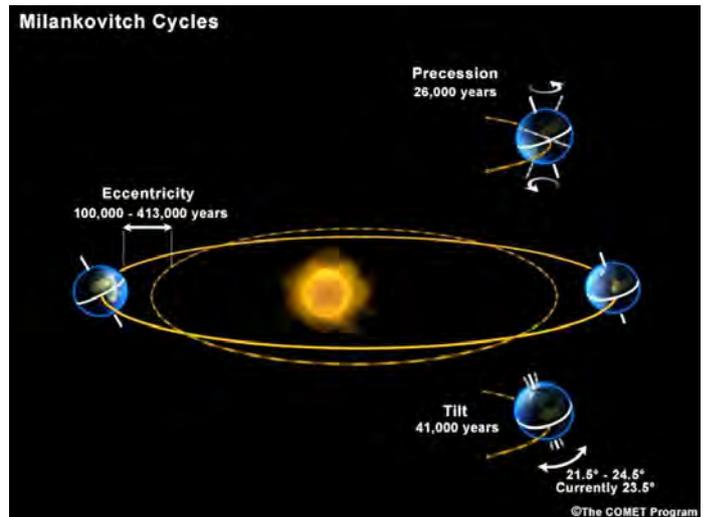
**L'ÉCHELLE PLURIMILLÉNAIRE ET LE DERNIER MILLION D'ANNÉES :**

Pour pouvoir interpréter correctement la signification de l'évolution récente du climat il est nécessaire de faire appel aux variations naturelles plus anciennes.

Les dépôts morainiques qui se trouvent à plusieurs centaines de kilomètres en avant des glaciers actuels sont les témoins des glaciations qui ont affecté de manière générale l'hémisphère nord durant l'ère quaternaire depuis plus d'un million d'années. On compte cinq glaciations alpines principales subdivisées en plusieurs stades froids et interstades tempérés de 2 à 4'000 ans ; glaciations elles-mêmes séparées tous les

cent mille ans par des périodes interglaciaires assez longues et plus chaudes d'environ 20'000 ans.

En déterminant la quantité de chaleur reçue par la terre l'explication des glaciations fournie par l'astronome climatologue Milankovitch trouverait son origine dans les variations cycliques de l'excentricité de l'orbite terrestre (100'000 à 400'000 ans), la variation de l'obliquité de l'axe de rotation terrestre (4'000 ans) et la précession de l'axe de rotation de l'orbite terrestre (2'000 ans) ; des perturbations gravitationnelles induites par les autres planètes.



cycle de Milankovitch

La simultanéité des cycles serait nécessaire pour déclencher une glaciation environ tous les cent mille ans. L'augmentation de l'activité solaire selon un cycle de 11 ans joue également un rôle mais elle serait seulement responsable de 10 à 20% de la hausse des températures.

La quantité de chaleur reçue contrôle à la fois le volume de glace et le niveau marin.

Depuis la fin de la dernière glaciation avec la fusion des glaces le niveau des mers est remonté de 10 à 20 cm par siècle. Durant les glaciations ce niveau était beaucoup plus bas. La grotte ornée dite « grotte Cosquer » près de Marseille et datant de l'âge du renne - 20'000 ans a son entrée à 37 m en dessous du niveau actuel de la mer.

Ainsi la période actuelle de réchauffement après le retrait glaciaire il y a 11'000 ans peut être considérée comme interglaciaire.

Son optimum climatique a eu lieu entre 5'000 et 3'000 avant JC. (« période atlantique »). La période actuelle appartient à la phase « subatlantique » qui est marquée par une baisse d'environ 1°C, fluctuation à caractère



mondial corroborée par les diagrammes polliniques et les variations des isotopes de l'oxygène des coquilles de foraminifères.

Il existe un parallélisme entre variation climatique et teneur en gaz carbonique de l'atmosphère (augmentation en période chaude et diminution en période froide).

Dans les cycles naturels on a pu constater que les variations climatiques commencent avant celles du CO<sub>2</sub> atmosphérique et que celui-ci joue ensuite le rôle d'amplificateur de la tendance par boucles de rétroaction.

Les causes astronomiques combinées déclenchent un réchauffement qui induit un relargage de CO<sub>2</sub> par les océans (il y a cent fois plus de CO<sub>2</sub> dissout dans la mer que dans l'atmosphère) ce qui augmente l'effet de serre et amplifie le phénomène.

Mais le problème vient de ce que l'homme par ses activités industrielles rajoute du CO<sub>2</sub> à raison de 2% par an.

L'influence anthropique était négligeable avant 1850 : début de l'ère industrielle.

Ce qui est inquiétant c'est que bien qu'actuellement les variations astronomiques (cf. cycles de Milankovitch) n'impliquent aucun changement du climat la hausse des températures moyennes depuis 150 ans approche 1°C et la quantité de CO<sub>2</sub>, gaz à effet de serre a augmenté de 35% et cette fois-ci l'augmentation du CO<sub>2</sub> a précédé le réchauffement climatique au lieu d'en être la conséquence !

### L'ÉCHELLE DES MILLIONS (Ma) AUX MILLIARDS D'ANNÉES (Ga) :

Aux origines de la terre (-4,5 Ga) l'atmosphère contenait très peu d'oxygène, beaucoup de gaz carbonique et la température était très élevée mais le rayonnement solaire plus faible. La température des océans était de 50°C et elle n'a atteint des températures normales que vers -1 Ga.

La teneur en oxygène a augmenté et celle en CO<sub>2</sub> diminué grâce à l'activité de photosynthèse des cyanobactéries constructrices de stromatolites entre 3,5 et 1,8 Ga. Ceci s'est matérialisé par le dépôt de couches d'oxyde de fer rubanées sur les vieux continents (cratons).

Les climats très anciens étaient régis par la position changeante des continents et l'apparition de chaînes de montagne qui déterminaient les courants océaniques et atmosphériques.

Plusieurs glaciations ont laissé des traces dès les temps très anciens par leurs dépôts caractéristiques. L'oxygène croissant aurait contribué à oxyder le méthane gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO<sub>2</sub> en engendrant un coup de froid vers -2,3 Ga.

La plus spectaculaire et globale survenue vers -750 Ma a reçu le nom « d'effet boule de neige », elle aurait pour origine une forte baisse du CO<sub>2</sub> à cause de la prolifération

d'organismes marins côtiers, puis lorsque de grandes surfaces eurent gelées, la réflexion des rayons du soleil (albedo) aurait emballé l'effet de refroidissement.

Néanmoins on peut affirmer que le climat a été plus chaud qu'aujourd'hui pendant 85% de la durée depuis 600 Ma.

Une majorité des grandes extinctions des espèces était due à des éruptions volcaniques de grande ampleur (« traps ») ou à des gros impacts météoritiques, les deux amenant un obscurcissement durable qui a engendré du froid malgré le gaz carbonique relâché par les éruptions.

### CONCLUSION :

A l'échelle des centaines de millions d'années, malgré des variations, la teneur en CO<sub>2</sub> et la température ont beaucoup baissés et la puissance de rayonnement du soleil continue d'augmenter.

A l'échelle du siècle la hausse de la température ne semble plus seulement provenir de causes naturelles ; selon le géologue Pierre Thomas de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon :« les perspectives indiquent un doublement du CO<sub>2</sub> et une augmentation de la température de 2 à 6 degrés d'ici la fin du siècle ».

La périodicité des cycles froids – chauds n'est pas très régulière, mais dans l'ensemble depuis 1 million d'années les périodes froides ont été plus longues.

Nous vivons dans une période interglaciaire qui a duré 11000 ans et dans la suite des cycles naturels il semble plausible de prévoir une nouvelle glaciation, mais quand ?

Si on compare avec la durée des interglaciaires précédents le Riss-Würm a duré 15'000 ans et le Mindel-Riss 40'000 ans ! Il ne pourrait rester peut-être que quelques milliers d'années avant que l'interglaciaire dans lequel nous vivons ne prenne fin ?

Si on se base sur les prédictions des cycles astronomiques, elles peuvent varier suivant le cycle de Milankovitch que l'on privilégie. Pierre Thomas pencherait en faveur de 64'000 ans d'ici le début de la prochaine glaciation.

La question de savoir si la hausse actuelle du CO2 due à la perturbation par les activités humaines des cycles naturels pourra suffire à enrayer le refroidissement reste ouverte !

Cela serait préférable, si on ose dire, pour la Suisse menacée alors de disparaître sous une épaisseur de glace de plusieurs centaines de mètres.

De toute façon l'avenir réservera bien des défis à relever dans un cadre géographique défavorable aux uns ou aux autres et même pour tous pour tenter de survivre face aux changements climatiques à venir !

Même si nos lointains ancêtres ont eu à lutter pour s'adapter aux changements climatiques passés sur une planète encore peu peuplée, le géologue Michel Joye de l'Université de Fribourg écrit : « Les limites apparaissent clairement pour la première fois dans l'histoire de l'humanité ».

#### Références pour en savoir plus :



- Joye, Michel. 2017 : « Terre, l'histoire de notre planète » ed. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Le Roy Ladurie, Emmanuel. 1967 ; « Histoire du climat depuis l'an mille » ed. Flammarion, Paris.
- Thomas, Pierre. 2017 : <https://planet-terre.ens-lyon.fr> « variations climatiques à travers les temps géologiques ».

**Michel Gratier, géographe, Bercher**

Images wikipedia

## FEY DIVERS EN 1900 AU MOULIN DES ENGRINS

**L**e 10 janvier 1900, au petit matin, le détenu Philippe Gallo, récemment évadé de la maison de force de Béthusy à Lausanne, est reconnu au moulin des Engrins à Fey. Affamé et souffrant d'un pied, il se rend sans résister.



Le moulin des Engrins dans les années 1900. Le battoir à grains est bien visible entre la ferme, en haut de l'image et le moulin, en bas. Le bâtiment du moulin existe encore de nos jours. Il a été transformé en appartement. Le battoir a été démolis

Le dénommé Philippe Gallo, un Italien travaillant dans le Canton de Vaud, purgeait une peine de douze ans de réclusion pour le meurtre, au couteau, d'un cafetier lausannois en 1896.

En compagnie de deux autres détenus, Gallo s'était échappé de la prison de Béthusy le 8 janvier 1900, vers 6 heures 30, au moyen de fausses clés fabriquées dans l'atelier de cordonnerie puis à l'aide d'une corde.

Ces détenus très dangereux ont été rattrapés tous les trois quelques temps plus tard - deux jours, cinq jours et trois ans et demi - et reconduits dans leur cellule de la prison de Béthusy.

**Jean-Marc Laurent**

(d'après 24 H du 28 décembre 2019, photo jml d'après les archives communales)

**Voici les réponses pour la photo de la page 1:**

André Jordan, Jean Thüler, Willem Pleines et Martial Schneeberger

## AMÉLIORATIONS FONCIÈRES À FEY AU XXÈME SIÈCLE

Le drainage du territoire, le remaniement de 1930 et la réfection des chemins agricoles

### Les améliorations foncières en Suisse

Jusqu'au XIXe s., les améliorations foncières visaient avant tout à protéger les agglomérations et à gagner des terres agricoles par la lutte contre les inondations. L'assèchement des marais, la canalisation des torrents, la correction des eaux et l'irrigation étaient aussi des tâches importantes. Presque tous les Cantons avaient adopté, avant la Confédération, des lois sur les assèchements et les drainages et plus tard sur la parcellisation, l'irrigation et d'autres mesures de ce type. L'une des premières lois dans ce domaine fut promulguée en 1852 par le Canton de Fribourg.

Les améliorations foncières étaient en sommeil au début de la Première Guerre mondiale, mais elles furent intensifiées durant les années de la guerre de 14 - 18 afin d'augmenter la production de denrées alimentaires.

Sources : Dictionnaire historique de la Suisse

### LE DRAINAGE DU TERRITOIRE

Il a été nécessaire de commencer par des très importants travaux de drainage du territoire qui n'était, avant la guerre de 14 - 18, dévolu qu'au pâturage et qui n'était presque pas cultivable. Le drainage du Marais en a été une étape très importante.



Plan des drainages dans les années 1930 avec le nouvel état du parcellaire. La Grande-Lignée est encore visible, la gare n'a pas été représentée. Les drainages ont été exécutés conformément au projet.

Il s'agit de travaux de longue haleine qui ont été réalisés à Fey sur presque trente ans, presque entièrement à la main. On trouve encore assez facilement les tuyaux en terre cuite qui ont été mis en

place à 1.40 mètre de profondeur ce qui a garanti leur longévité. Ce système de drainage fonctionne encore à satisfaction.

### REMANIEMENT PARCELLAIRE OU REMEMBREMENT

Le territoire de la commune de Fey était constitué d'un grand nombre de très petites parcelles agricoles de peu de rapport et difficiles à cultiver de manière rationnelle. Ces parcelles étaient très petites parce qu'elles avaient souvent été divisées pour doter de quelques biens immobiliers, à défaut d'argent, les filles qui se mariaient. Ces parcelles étaient aussi parfois divisées quand l'obligation de vendre un peu de terrain pour en obtenir de l'argent se faisait sentir ou lors des successions. En bref, à Fey comme ailleurs, la nécessité

d'une importante réforme agraire s'imposait. C'est donc au début des années 1930 que l'étude commence. Un syndicat de remaniement est créé. Un jeune géomètre d'Echallens, André Jan,

### Les moulins doivent fermer à cause des drainages

La conséquence des travaux de drainage qui ont touché toute notre région a été la modification du débit de l'eau de nos rivières.

Actuellement, nos rivières ont tendance à se comporter comme des torrents qui gonflent fortement en cas de pluie et qui n'ont plus qu'un tout petit débit en période de sécheresse. Les terrains ne font plus office de réservoir pour l'eau de pluie. En conséquence tous les moulins situés sur le cours de la Menthue ou du Sauteruz, et ailleurs, ont dû cesser de fonctionner au moyen de la force hydraulique. Ils ont passé à la force électrique pour certains ou ont fermé pour la plupart. Le moulin des Engrins, à Fey, un des derniers en activité, a cessé de moudre le blé et l'orge à la fin des années 1970,

installe un bureau dans l'arrière-salle du café de l'Union et se met au travail sous la responsabilité du géomètre Mermot d'Orbe. André Jan est aidé pour ses relevés dans le terrain par Ernest Pelet, agriculteur à la ferme des Plats à Fey qui est content d'avoir ainsi un petit salaire d'appoint.

Avant le remaniement, les parcelles, toutes très petites étaient calculées en perches de 9 m<sup>2</sup>, en quarterons de 50 perches soit 450 m<sup>2</sup> et en poses de 10 quarterons soit 4'500m<sup>2</sup>. La plus petite parcelle dans le village ne mesurait qu'un seul mètre carré.



Plan cadastral du territoire de Fey avant le remaniement des années 1930 avec les nouveaux chemins projetés.

Après les opérations de remembrement les mesures usuelles sont devenues les m2, les ares de 100 m2 et les hectares de 10'000 m2. Toutefois, les anciens agriculteurs ont continué à utiliser les anciennes mesures pendant de nombreuses années encore, la pose vaudoise principalement. De nos jours, c'est la mesure en hectares qui est la plus utilisée, en tous cas pour les paiements directs.

Les subsides ont été très importants sans quoi de nombreux domaines seraient partis en faillite ou auraient dû être démembrés. Les domaines sont restés approximativement de la même surface, à quelques m2 près. Le prix facturé aux propriétaires s'est élevé à moins de 200.- francs la pose avec, une moyenne de 150.- francs, selon la qualité des terrains et les avantages du groupement.

**LE DOMAINE DE LA FAMILLE MÉTRAUX DU BOIS DE BÉTAZ**

Le domaine du bois de Bétaz de la famille Métraux comptait 22 parcelles pour une surface de 24 poses, soit 1008'000 m2, avant le remaniement et seulement 2 parcelles d'une surface équivalente après le remembrement pour une somme totale de 6'000.- francs approximativement.

**LE DOMAINE DE CHARLES LAURENT DE SON ÉPOUSE ET DE SON FILS ROBERT**

Avant le remaniement, ce domaine comptait 39 parcelles, soit

- Charles Laurent, 26 parcelles
- Céline Laurent, son épouse, 5 parcelles
- Charles Laurent et Céline son épouse, 1 parcelle
- Robert Laurent, leur fils, 7 parcelles.

Après le remaniement, ce domaine a été constitué de 10 parcelles, y compris les parcs au village et une parcelle sur Bercher qui n'a pas été concernée par ce remaniement. Les frais se sont élevés à 7'000.- francs

environ pour cette famille qui possède un domaine de 36 poses à la fin des opérations

Ces sommes représentaient de très grosses dépenses, même pour les exploitations les plus aisées.

**LES PARCELLES DU VILLAGE NE SONT PAS PRISES EN COMPTE PAR LE REMANIEMENT.**

Le parcellaire du village n'a pas été modifié par le remaniement et les servitudes qui grèvent les parcelles ont été mal épurées. Ce qui fait que certaines parcelles sont liées à des servitudes qui sont mal définies. Cela pose des problèmes de voisinage et nécessite la révision de ces droits. Chaque fois que c'est possible, la modification des servitudes désuètes est apportée lors des mutations foncières.

**CERTAINS CHOISSENT LES TERRAINS EN PENTE**

Le territoire de la commune de Fey, très favorable à l'agriculture, est assez plat avec peu de parcelles en pente. On trouve les terrains en pente principalement au lieu-dit Derrière-le-Mont. Lorsque le terrain est en pente sa surface réelle est supérieure à la surface mentionnée dans les plans. C'est pourquoi les parcelles en pente ont trouvé, elles aussi, des preneurs, avec une surface plus importante et des frais moins élevés.

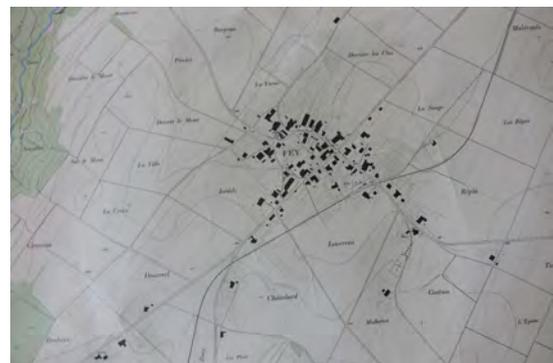
**EMILE DEBÉTAZ VEUT PLUSIEURS PARCELLES**

Le domaine d'Emile Debétaz n'est pas très étendu. Il pourrait être regroupé en une seule grande parcelle mais son propriétaire ne le souhaite pas. – Il ne pleut jamais à tous les endroits du village en même temps ! dit-il. Et c'est pourquoi son domaine se retrouve constitué de trois parcelles, situées à des endroits très différents du village au lieu d'une seule.

**QUELQUES DISPUTES, QUELQUES RENCOEURS MAIS UN SUCCÈS COMPLET**

Le remaniement s'est terminé en 1936. Les paysans ont reçu leurs nouvelles parcelles la même année et ont pu les exploiter sans délai et faisant, dès cette même année aussi, l'achat de leur première charrue, encore hippomobile à cette époque, ainsi que des herbes et des semoirs. Ils ont commencé à remplacer leurs bœufs par des chevaux, tout aussi forts mais beaucoup plus rapides.

Les premiers tracteurs sont arrivés dans le village vers les années 1950 – 1960. Auparavant c'est la traction hippomobile qui était employée, mais on pouvait voir, parfois, une vache attelée à côté d'un cheval



carte du territoire de Fey mentionnant les parcelles, après le remaniement

**COMPARONS À UNE ÉCHELLE PLUS GRANDE À L'EST DU VILLAGE**



Le remaniement se termine par quelques insatisfactions mais très peu nombreuses au regard des avantages apportés par cette opération. Les gens ont continué à se parler. Les parcelles sont dès lors plus faciles à cultiver. Elles sont dorénavant assez grandes pour qu'on puisse les labourer. Il devient possible de clore les champs par des barrières en bois, des fils barbelés ou des fils électrifiés pour y faire pâturer le bétail sans qu'il soit obligatoire de le faire garder en permanence. Cela libère donc de la main-d'œuvre utilisable pour d'autres travaux agricoles et libère aussi les enfants pour aller plus longtemps à l'école. On peut donc parler de succès complet alors que dans bien d'autres pays, les réformes agraires se sont terminées dans le sang et la famine. Et les paysans ont pu commencer à s'enrichir par leur travail, comme le reste de la population.

### Parcs électriques et méchantes farces pour les garçons

Les parcs à bétail dits électriques étaient alimentés en électricité, à partir d'une batterie, par un petit appareil qui dissuadait les bovins de quitter leur parc en leur envoyant par intermittence des décharges électrique assez fortes dans le museau s'ils le posaient sur le fil de fer.

Une méchante farce imaginée très rapidement après l'achat des premières batteries fut d'inviter les jeunes garçons à toucher le fil électrifié par un jet d'urine, avec la phrase suivante :

**- Je suis sûr que t'arrive pas à toucher le fil en faisant pipi dessus !**

En général, les jeunes garçons y arrivaient très bien ..... mais ne recommençaient jamais.

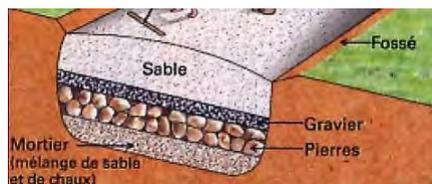
### NOUVEAUX CHEMINS AGRICOLES

La dernière étape de ces importants travaux d'améliorations foncières fut la construction de nouveaux chemins agricoles ou l'amélioration des chemins existants. Ces travaux

faits presque entièrement à la main ont été confiés aux paysans du village, fort nombreux et pas toujours assez occupés, surtout les jeunes fils et les oncles. Ils ont été assistés par des chômeurs qui venaient le matin depuis Yverdon dans un autocar affrété spécialement par l'assurance chômage.

Ces chemins ont été réalisés selon la technique dite du hérisson qui n'a pas beaucoup changé depuis la période gallo-romaine. Les pierres ont été déposées de pointe sous le revêtement final en gravier.

Les matériaux étaient transportés par des wagonnets se déplaçant sur de toutes petites voies ferrées installées, au fur et à mesure, sur la partie terminée des chemins.



### BÉTONNAGE DES CHEMINS AGRICOLES DANS LES ANNÉES 1970

Certains chemins agricoles se sont trouvés presque impraticables quarante ans environ après leur création qui avait eu lieu avant la guerre de 39-45.

Les principaux chemins agricoles et les plus utilisés ont été bétonnés en trois étapes, en 1975, 1977 et 1979. Par endroits, les pierres disposées en hérisson ont pu être laissées en place. La commune a bénéficié d'importants subsides de la Confédération et du Canton. Le financement de ces importants travaux a pu se faire sans augmentation des impôts ni participation financière des propriétaires agricoles et surtout sans l'obligation de procéder à un remaniement de seconde génération. Ces travaux de bétonnage ont été très bien réalisés. Après plus de quarante ans, ils sont encore en très bon état

malgré le passage de véhicules agricoles de plus en plus lourds et de plus en plus nombreux. Les chemins de moindre importance ou plus courts ont été réparés de manière plus simple. Ils ont été goudronnés ou gravelés.

### Les postes de garde-champêtres et de taupiers disparaissent

En conséquence, les postes de garde-champêtres chargés de veiller à la pâture exacte des vaches sur leurs toutes petites parcelles non clôturées et les postes de taupiers chargés d'éliminer les campagnols dont les taupinières rendent l'herbe immangeable pour le bétail disparaissent. Deux soucis de moins pour la municipalité. Il reste encore le problème de l'heure de sortie des poules, mais cela serait une autre histoire.

### REMANIEMENT DE SECONDE GÉNÉRATION

L'idée d'un remaniement de seconde génération a été avancée à Fey au début des années 1970 mais elle a été rapidement abandonnée faute de l'accord des propriétaires. Une même idée n'a pas abouti à Bercher dans les années 1990 pour les mêmes raisons. Actuellement c'est par les locations et les achats que les exploitants ont réussi à agrandir leurs parcelles dont certaines sont devenues ainsi très étendues.

### ENVOI

Ayons une pensée pour nos aînés ainsi que pour les autorités qui ont eu l'audace d'entreprendre cette œuvre très courageuse dans une période où les gens n'avaient ni argent ni travail.

**Jean-Marc Laurent**

d'après plusieurs témoignages dont celui tout particulier de Willy Métraux à Fey et avec l'aide d'Yves Jaunin